

Compte-rendu du Conseil municipal du mercredi 19/09/2012, 19h00.

Présents : M. CORNETTE Gilles, M. FLOUZAT Roland, Mme BOUHOURE Henriette, M. GRILLON Hubert, Mme GUERY JALMAIN Nicole, M. DHOMPS Jacques, Mme RAPEAU Lydie, Mme SPALKE Mireille, M. LHAUTE Sylvain, M. GERMAIN Thierry, Mme NANDROT Anic, Mme DESTREM Michèle, Mme LECORDIER Denise, Mme CHARUA Josette

Représentés : Mme PASQUIER Michèle par Mme BOUHOURE Henriette

Début de séance : 19h10

Secrétaire de séance : M. LHAUTE Sylvain

Lecture du cahier de délibération et signatures.

1) Approbation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

Monsieur le Maire présente le document qui a pu être consulté en mairie en prévision de cette réunion. Le PCS définit les actions à mener en cas de danger d'inondation. Le Conseil Municipal approuve le PCS présenté à l'unanimité.

2) Travaux d'assainissement :

- Plan de financement : Le plan de financement de ces travaux, précédemment approuvé lors de la dernière réunion du conseil, présentait un oubli. Monsieur le Maire présente le nouveau plan corrigé qui est le suivant :

• Travaux HT	:	377 124,02 €
• Subventions	:	201 314,80 €
• Reste à financer	:	175 809,22 €
• Autofinancement	:	809,22 €
• Emprunt	:	175 000,00 €

Le Conseil Municipal approuve ce plan de financement à l'unanimité et donne pouvoir au maire ou aux adjoints pour la signature de ce marché et le lancement de ces travaux.

- Choix d'un organisme prêteur pour un prêt de 175 000€ : Monsieur le Maire indique qu'il a consulté les organismes suivants : Caisse d'épargne, Crédit mutuel, Banque Postale, Crédit Agricole, Caisse des dépôts et consignations. Seuls la Caisse d'épargne et le Crédit Agricole ont présenté une offre. Après examen, le Conseil Municipal choisit l'offre de la Caisse d'Epargne pour un prêt de 175 000€ sur 15 ans au taux fixe de 4,17%.
- Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu également de souscrire un prêt relais de 200 000€ permettant le règlement des travaux en attendant de recevoir les subventions. Après examen, le Conseil Municipal choisit l'offre de la Caisse d'Epargne pour un prêt relais de 200 000€ sur 2 ans au taux de 2,73%.
- Le Conseil Municipal donne pouvoir au maire ou aux adjoints pour la signature de ces contrats de prêt.

3) Projets connexes à la Loire à vélo :

- Point sur les travaux : Monsieur le Maire présente les difficultés rencontrées sur le chantier de la halte-repos dues à une entreprise et au cabinet d'architecte. Ces difficultés provoquent d'importants retards et surtout des travaux supplémentaires que la municipalité ne veut pas prendre en charge. Une négociation est en cours avec les différents acteurs pour trouver un accord. Les élus d'opposition attaquent Monsieur le Maire sur sa gestion de ce chantier.
- Choix d'un organisme prêteur : Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de souscrire un prêt relais permettant le règlement des travaux en attendant de recevoir les subventions et le

remboursement de TVA. Après examen, et par 8 voix pour, 1 abstention, 6 voix contre, le Conseil Municipal choisit l'offre de la Caisse d'Epargne pour un prêt relais de 490 000€ sur 2 ans au taux de 2,73% et donne pouvoir au maire ou aux adjoints pour la signature de ce contrat de prêt.

4) Recherche en eau :

Dans le cadre de la recherche d'un nouveau captage avec la commune de Jouet-sur-l'Aubois, il faut procéder à un levé topographique de la zone de forage. Trois géomètres ont présenté une offre. Après examen, le Conseil Municipal choisit l'offre de M. RAQUIN de Nevers par 10 voix contre 5 voix à M. COQBLIN de La Charité, pour un montant de 685€ HT.

5) Achat d'un four pour la cantine :

Monsieur le Maire informe le conseil que le four précédemment commandé s'est révélé trop petit. Il a donc été refusé et un modèle plus grand a été chiffré. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'achat de ce modèle pour un montant de 3 564.08TTC.

6) Halte itinérante Kangouroule :

Monsieur le Maire rappelle la convention passée avec L'ARPPE, association qui gère la halte-garderie itinérante Kangouroule. Sur le territoire de la Communauté de Communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois, seules trois communes (Marseilles-lès-Aubigny, Cuffy, La Guerche sur l'Aubois) financent ce service qui est ouvert à tous les parents. Peu de parents des communes accueillantes utilisent ce service dont le coût augmente tous les ans (environ 2000€) à cause de la baisse de la participation de la Caisse d'Allocations Familiales. Les maires des trois communes souhaitent que ce service soit à l'avenir pris en charge par la cdc. Le Conseil Municipal approuve et décide, par 14 voix pour et 1 abstention, d'autoriser Monsieur le Maire à dénoncer le contrat liant Marseilles-lès-Aubigny à la CAF du Cher et dont la date anniversaire est le 31 décembre 2012.

7) Vote subvention complémentaire à :

- L'école de musique de l'Université Rurale de Sancergues : Monsieur le Maire présente la demande de l'association d'obtenir un meilleur financement par les communes desservies, ceci afin de diminuer la participation des usagers qui est importante par rapport à ce qui se pratique en ville où les écoles de musique sont très aidées par des financements publics (conservatoires, écoles municipales de musique...). Le Conseil Général du Cher a adopté son schéma de développement des enseignements artistiques (SDEA) qui prévoit son soutien financier aux écoles à condition qu'elles soient aussi financées par les communes. L'école de musique de l'Université Rurale de Sancergues répondant aux critères définis par le Département (règles sociales et fiscales, projet pédagogique et territorial, personnel qualifié et formés, locaux aux normes, minimum de 30 élèves), le Conseil Municipal décide à l'unanimité de signer une convention avec l'association, celle-ci fixant notamment le montant d'une subvention de 0,60€ par habitant. Une subvention de 300€ ayant été déjà versée pour 2012, le complément dû sera versé avant la fin de cette année.
- Comité 2^{ème} pont : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une subvention de 20€ à ce comité qui regroupe des communes ligériennes autour de La Charité sur Loire pour demander à l'Etat la construction d'un nouveau pont sur la Loire et la réfection du pont de pierre.

8) Virements de crédits : Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de procéder aux virements de crédits suivants :

- Investissements :
 - Virement de 2 100€ du compte 21318 (op 10008) au compte 21578 (op 999)
 - Virement de 2 100€ du compte 21318 (op 10008) au compte 205 (op 999)
 - Virement de 140€ du compte 21318 (op 10008) au compte 205 (op 999)
 - Virement de 3 600€ du compte 21318 (op 10008) au compte 2188 (opération 999)

- Fonctionnement :
 - Virement de 630€ du compte 6228 (chap11) au compte673

9) Dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Inter Communale (SDCI) et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité son retrait du Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires (SITS) de la Guerche-sur-L'Aubois.

10) Délibération coupe de bois :

Suite à la proposition de l'Office National des Forêts, gérant les bois communaux, d'opérer des coupes de taillis sur les parcelles 9 et 10, le Conseil Municipal accepte, par 9 voix pour et 6 abstentions, que l'ONF procède au martelage de ces parcelles et propose la délivrance des bois martelés.

11) **Suite au changement d'adresse du SDE18**, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energie du Cher.

12) **Désignation de délégués au Syndicat Intercommunal pour la construction, le fonctionnement et l'entretien du CES de la Guerche-sur-L'Aubois :** Pour finaliser la dissolution de ce syndicat, il y a lieu de procéder à une nouvelle désignation de délégués, en remplacement de délégués démissionnaires. Après avoir accepté la demande de Monsieur le Maire de désigner ces délégués au vote à main levée, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité M. GRILLON Hubert et Mme CHARUA Josette pour le représenter dans ce syndicat.

13) Monsieur le Maire présente la proposition de calendrier de chasse faite par l'association le Brocard Marseillais. Après examen, le Conseil Municipal refuse, par 14 voix et 1 abstention, d'instaurer une journée volante par semaine et accorde les journées de chasse demandées (samedis toute la journée et dimanche jusqu'à 13h00).

14) Questions diverses :

- Le Conseil Municipal délibère et accepte à l'unanimité de changer le nom d'ADMR de Beffes par celui d'ADMR de Nérondes Pour le versement de la subvention prévue au budget.
- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de vente d'un terrain par un administré. Ce terrain ne présentant pas d'intérêt pour la commune, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas donner suite à cette proposition.
- Pour lutter contre les dépôts d'ordures dans la nature, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il prendra un arrêté fixant une amende pour les contrevenants. Le Conseil Municipal décide, par 14 voix pour et 1 voix contre, de fixer le montant de cette amende à 150€.
- Un chiffrage sera demandé à des électriciens pour l'installation de radiateurs dans le local de l'ancienne boulangerie.
- Une étude sera menée pour l'installation de nouveaux sanitaires dans les locaux des services techniques.
- Monsieur le Maire informe que la décision précédente du Conseil Municipal de placer le hameau des Loges en agglomération et ainsi d'imposer une vitesse limite de 50km/h ne sera pas acceptée par le Conseil Général à cause de la faible urbanisation et de l'absence d'équipements matérialisant une agglomération (bordures de trottoirs etc.).
- Monsieur le Maire retrace la venue du Cirque Bidon début septembre qui a présenté 4 spectacles pour le plaisir de tous et sans demander la participation communale normalement

due en pareil cas. Le Directeur du cirque et son équipe d'artiste a tenu à cette occasion à rendre hommage à la politique culturelle menée en 2011 par l'équipe municipale en place.

- Les élus d'opposition demandent où en est le projet d'une nouvelle école. Monsieur le Maire indique que le programme final devrait être rendu par l'équipe de programmistes pour la fin du mois.
- Les élus d'opposition demandent que le lierre qui grimpe sur le mur du bâtiment de la poste soit coupé. Monsieur le Maire indique qu'il pourra l'être grâce à la location d'une nacelle permettant de faire ce travail en toute sécurité. Une location prochaine sera effectuée en groupant plusieurs travaux.
- De nouveaux devis seront demandés pour la réparation de la toiture de l'école primaire.
- Les élus d'opposition demandent que soient renforcées les illuminations de Noël. Monsieur le Maire indique que seules les 2 traversées de route ont été supprimées à cause de leur vétusté et du coût que représentait leur installation et leur retrait (1200€ par an). Le principe de traversées de routes a été abandonné. Il ajoute que 5 nouvelles décorations ont été installées sur des poteaux mais que celles-ci coûtent cher et nécessitent surtout l'installation de nouvelles prises sur les poteaux pour un coût non négligeable. Il indique la position de la municipalité qui juge ces dépenses non prioritaires dans le contexte de crise actuel et de nécessaire maîtrise des dépenses d'électricité. Au sein du Conseil Municipal, 13 voix s'expriment pour plus d'illuminations de Noël. Ces dépenses seront chiffrées au budget 2013.
- Une réunion de la commission fêtes et cérémonies sera organisée pour la préparation de la fête patronale 2013.
- Les élus d'opposition reviennent sur la dangerosité des aménagements de la Loire à vélo. Monsieur le Maire rappelle que le point le plus litigieux se trouve sur la commune de Jouet-sur-l'Aubois. Il ajoute que de tels aménagements doivent être améliorés dans le temps et que la dangerosité est surtout liée à la vitesse excessive des usagers qui dépassent majoritairement les 50 km/h autorisés. Il demandera l'intervention des gendarmes rue du port et aux loges pour faire respecter cette vitesse.

Fin de séance à 23h00.